



Compte rendu du F3SCT du 19 septembre 2023

Septembre 2023

1. Rapport de la Médecine et du psychologue du travail.

Déclaration du Syndicat CGT.

Rapport médecine du travail :

- Demande de visites des salariés en hausse de 22,5% en 1 an. Les personnels déclarent consommer des psychotropes (19% en 2022, 13% en 2021, 8% en 2020).
- Visites périodiques non honorées.
- En 2022, pathologies lourdes, reprise temps partiels thérapeutiques
- Le retour à l'emploi nécessite des consultations très longues et doivent être revues plusieurs fois.
- Il faut privilégier la prévention de l'épuisement professionnelle.
- Les familles monoparentales ont du mal à concilier vie professionnelle vie privé en raison des changements de plannings incessants.



Rapport Psychologue du travail :

Sur les agents reçus en consultation, **la souffrance est déjà installée.**

- le principal facteur de souffrance au travail reste **la dégradation des rapports sociaux**, l'absence de coopération entre agents et **le manque de soutien de la hiérarchie.**
- **La quantité de travail** : pour 40.4% **la cause de souffrance** est liée aux exigences du travail et pour 34% elle représente **un impact sur la vie familiale.**
- La diminution de la qualité de travail entraîne des conflits de valeurs, qui se traduit par de la « **qualité empêchée** ».
- Ils ne se sont pas engagés dans les métiers du soin pour « **faire du soin au rabais** ».

L'épuisement des personnels, la dégradation des conditions d'exercices, les fermetures de lits, la qualité empêchée ont un impact inacceptable sur les agents et les usagers.

La CGT du CHU a voté POUR les rapports de la médecine du travail et du psychologue du travail, car il démontre l'absence de prise en compte des alertes des acteurs de prévention.

Il est le reflet du manque de moyens humains au CHU, de la détérioration des conditions de travail, de la souffrance des personnels, et de la non-attractivité de nos métiers. Le CHU doit prendre en considération ces rapports.

2. Travaux de sécurisation du CMP.

Suite au dépôt d'un DGI (Danger Grave et Imminent) déposé par le syndicat CGT du Chu le 15 juin 2023, la Direction nous a présenté des actions mise en œuvre :

- Sécurisation des escaliers de secours extérieurs des bâtiments A et B mise en place porte métallique (réalisé).
- Sécurisation des accès aux toits de l'UCP pour éviter les tentatives de suicide (fin septembre).
- Commande passée pour remplacement porte ancienne des quais (octobre) fermeture à 18h15 tous les jours.
- Contrôle d'accès par badges au RDC CMP A.
- **Installation de 12 caméras filmant les extérieurs CMP A et B.**
- DATI et bouton poussoir : sur 80 DATI 4 vont être remplacés, 9 batteries ont été remplacées, changement de piles pour les boutons poussoirs.



La CGT a demandé des moyens Humains supplémentaires pour assurer la sûreté des biens et des personnels, tout ne peut pas être réglé avec des caméras !

3. Projet parking GM.

Les organisations syndicales CGT, FO et SUD avaient interrogé la Direction le 12 avril 2023 au sujet du gros problème de stationnement des visiteurs et des personnels qui doivent venir 30 mn voir 1h avant pour trouver une place sur GM.

Lors du F3SCT la direction nous a présenté le Projet de Parkings Temporaires

Le nouveau parking sur GM va être configuré en plusieurs axes :



- Les parkings personnels du soir, des cadres, des urgences et ancien IRM (**223 places**) vont être supprimés (impacts sur chantier GM3).
- Création de **61 places pour les personnels des urgences, 91 places pour les Cadres, 463 places pour les personnels et 173 pour les personnels du soir.** Tous ces accès seront accessibles avec des badges et gratuit (pour le personnel) comme à NHE.
- **439 places seront prévues pour les visiteurs avec gratuité pendant 1h00, puis tarif comme NHE.**

Le syndicat CGT a demandé qu'une équipe d'agent public, soit dédié au parking.

Des travaux d'aménagement (enrobé, éclairages, signalisation au sol et accès badgeuse) vont être réalisés à **partir du début 2024.**

Le parking visiteur pourrait être modulable selon les besoins en stationnement.

4. Sécurisation des personnels.

Suite à de nombreuses agressions que les personnels ont subies, le syndicat CGT a dénoncé la non-communication des FEI ou des rapports de la part de la Direction, cela rentre dans nos prérogatives d'élus.

La CGT a dénoncé le non-affichage des représentants des personnels élus aux F3SCT et demande que l'affichage se fasse dans chaque service.

Le syndicat CGT du CHU a redemandé que soit mis en place des F3SCT de site (2 comme fonctionnaient les CHSCT de GM /CMP/ L Michel et celui de NHE), car beaucoup de sujets ne seront pas traités par l'instance actuelle, sur décision unilatérale de la Direction.